

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

CONVOCATION

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, - Partie Législative - (1^{er} partie - Livre V - Titre Ier - Chapitres I et II), le conseil d'arrondissement du 15^{ème} a été convoqué par nous, Maire du 15^{ème}, par lettre en date du mardi 17 juin 2025 pour sa quatrième ordinaire de l'année, qui se tiendra dans la salle des fêtes de la Mairie du 15^{ème} :

Le lundi 23 juin 2025, à dix-huit heures.

Publication de cette convocation a été effectuée par affichage à la porte de la Mairie du 15^{ème}, le mardi 17 juin 2025.

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

1. Hommage à Gérard GAYET, ancien élu du 15e arrondissement.

2. 152025009 Désignation des secrétaires de séance.

M. Philippe COUJON rapporteur.

3. Adoption du Procès-verbal du Conseil d'arrondissement du 26 mai 2025

4. Adoption du procès-verbal de la séance du CA-CICA du 6 mai 2025.

5. 152025010 État spécial du 15e arrondissement - Budget supplémentaire 2025.

M. Grégory CANAL rapporteur.

6. 2025 DU 101 Mises en demeure d'acquérir les biens (2e, 6e, 8e, 15e) faisant l'objet d'un droit de délassement - Renonciation.

Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE rapporteure.

7. 2025 DU 140 Acquisition auprès de la société GRAMAT BALARD de 3 lots de copropriété (1 logement de fonction, 1 cave, 1 parking) 10 rue André Lefebvre (15e).

Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE rapporteure.

8. 2025 DU 174 Modificatif à l'EDDV de la parcelle FZ n°1 - Constitution de servitudes grevant le volume 66701 à Beaugrenelle - 29-35, quai André Citroën – 1-15, rue de Javel (15e).

M. Jacques-Henri SEMELLE rapporteur.

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

9. 2025 DLH 135 Réitération et modification de garantie d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux et intermédiaires réalisés par ELOGIE-SIEMP

Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE rapporteure.

10. 2025 DVD 49 Exploitation de vélos à assistance électrique en libre-service sans station d'attache - Signature des conventions d'occupation du domaine public avec les trois attributaires

M. Jean-Yves PINET rapporteur.

11. 2025 DPE 29 Subventions (52 100 €), conventions avec 5 associations lauréates de l'appel à projets « Compostage de proximité 2025 » et signature d'un avenant

M. Jean-Yves PINET rapporteur.

12. 2025 DAE 3 Avenants et subventions (713 000 euros) à onze structures d'accompagnement des porteurs de projets entrepreneuriaux à fort impact social

Mme Marie-Caroline DOUCERE rapporteure.

13. 2025 DDCT 77 Subventions (131.000 euros) au titre de l'engagement citoyen et associatif à 30 associations.

Mme Marie-Caroline DOUCERE rapporteure.

14. 2025 DDCT 92 Appel à projets Parcours Linguistiques à Visée Professionnelle 2025 - Subventions de fonctionnement (90 000 euros) à 6 associations.

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

15. 2025 DDCT 112 Subventions 53000 euros) à 20 associations pour le financement de 26 projets sur les quartiers politique de la ville du 15^{ème} arrondissement (2^{ème} enveloppe EDL 15)

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

16. 2025 DDCT 122 Soutien aux réseaux de familles monoparentales dans les quartiers populaires - subventions (106 000 euros) pour 8 associations (11^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements)

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

17. 2025 DJS 15 Subventions (235 550 euros) à vingt-et-une associations sportives (dont sept avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs) (15^{ème})

Mme Ozlem ORAKCI rapporteure.

18. 2025 DJS 60 Subventions (253.500 euros), conventions et avenants avec 56 associations de jeunesse (10^e, 11^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e) au titre de l'insertion socioprofessionnelle et de l'emploi.

M. Louis LATINNE rapporteur.

19. 2025 DJS 61 Subventions (211.900 euros), conventions et avenants avec 58 associations de jeunesse (9^e, 10^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e) au titre de l'engagement et du pouvoir d'agir des jeunes.

M. Louis LATINNE rapporteur.

20. 2025 DJS 62 Subventions (282.500 euros), conventions et avenants avec 85 associations de jeunesse (Paris Centre, 6^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e) au titre de l'accès des jeunes à la culture.

M. Louis LATINNE rapporteur.

21. 2025 DPMP 4 Subventions (50.500 euros) et conventions avec 23 structures dans le cadre de la politique parisienne de prévention de la délinquance dans les quartiers populaires et de la politique de la ville.

M. Anthony SAMAMA rapporteur.

22. 2025 DASCO 14 Conventions annuelles d'objectifs et subventions associées (1.028.212 euros) pour des projets d'animation au titre des temps d'activités périscolaires (TAP)

Mme Chantal ROLGEN rapporteure.

23. 2025 DASCO 38 Subventions d'investissement (315 635 euros) à 29 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - Édition 2024-2025

Mme Inès de RAGUENEL rapporteure.

24. 2025 DASCO 47 Collèges publics parisiens - Dotation complémentaire de fonctionnement (30 000 euros), subventions d'équipement (17 300 euros) et subventions pour travaux (76 276 euros).

Mme Inès de RAGUENEL rapporteure.

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

25. 2025 DASCO 53 Subventions (22.900 euros) à 6 associations pour des actions éducatives destinées aux enfants ou aux jeunes et avenant avec l'association départementale des PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE PARIS.

Mme Chantal ROLGEN rapporteure.

26. 2025 DFPE 5 Subventions (1 787 571 €) à 13 associations, conventions et avenants à conventions pour la gestion de 17 Lieux d'Accueil Enfants Parents à Paris

Mme Charlotte DESROUSSEAUX rapporteure.

27. 2025 DFPE 27 Subvention (2 196 722 euros), avenant n° 1 à l'association La Croix Rouge Française (92120) pour ses 7 établissements d'accueil de la petite enfance.

Mme Charlotte DESROUSSEAUX rapporteure.

28. 2025 DFPE 107 Subventions (464 500 euros) conventions et avenant avec dix associations pour le fonctionnement et la promotion de leur service de médiation familiale

Mme Charlotte DESROUSSEAUX rapporteure.

29. 2025 DFPE 110 Subventions (3 225 000 euros), avenant n° 1 à la fondation Léopold Bellan pour ses 8 établissements d'accueil de la petite enfance

Mme Charlotte DESROUSSEAUX rapporteure.

30. 2025 DFPE 128 Subvention (5 120 865€) et avenants n° 1 FRANCE HORIZON pour ses 20 établissements petite enfance

Mme Charlotte DESROUSSEAUX rapporteure.

31. 2025 DFPE 152 Demande d'avis préalable sur un projet de création d'un établissement d'accueil du jeune enfant formulée par la SAS Born to Be, situé au 77 rue de Lourmel, 75015 Paris

Mme Charlotte DESROUSSEAUX rapporteure.

32. 2025 DSP 23 Subvention (177 020 €) à l'association LIRE et avenant pour des actions de promotion de la lecture dans les PMI, Relais Petite-Enfance et quartiers politique de la Ville (10,11,13,14,15,18,19,20)

Mme Charlotte DESROUSSEAUX rapporteure.

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

33. 2025 DSOL 51 Subventions d'investissement (108 706 euros) pour l'aménagement et/ou l'embellissement d'espaces de repos dédiés aux personnels au sein des EHPAD et des Petites Unités de Vie pour les personnes âgées .

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

34. 2025 DSOL 77 Subventions (1 761 033 euros) et avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs inter-directions avec 31 associations gestionnaires des centres sociaux et socioculturels de Paris.

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

35. 2025 DSOL 78 Signature de 21 avenants et de 3 conventions avec 24 associations gestionnaires d'Espace de vie sociale et subventions complémentaires (455 050 euros) pour leur fonctionnement global 2025.

Mme Sylvie CEYRAC rapporteure.

36. 2025 DSOL 80 18 subventions (1 608 710 euros) de fonctionnement pour 14 associations et 1 fondation pour des actions d'aide alimentaire ; 2 subventions d'investissement pour 2 associations; 2 avenants.

M. Henri JOZEFOWICZ rapporteur.

37. 2025 DSOL 87 Subventions (4 089 849 euros) à 10 associations et 1 organisme pour le fonctionnement de 15" Espaces Solidarités Insertion" (ESI) et un accueil de jour.

M. Henri JOZEFOWICZ rapporteur.

38. 2025 DSOL 110 Subventions (440 000 euros) et conventions à 26 associations pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique.

M. Anne-Sophie BORDRY rapporteur.

39. 2025 DAC 23 Avenant à convention d'équipement pour modification avec l'association Théâtre Silvia Monfort (15e)

M. Frédéric JACQUOT

40. 2025 DAC 95 Subventions (30.000 euros) à trois structures pour l'organisation de festivals musicaux et avenant à convention avec l'association Kiosquorama.

M. Frédéric JACQUOT rapporteur.

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

41. 2025 DAC 166 Subventions (311.000 euros) et conventions à dix-sept structures culturelles pour des parcours dans le cadre de l'Art pour Grandir

M. Frédéric JACQUOT rapporteur.

42. 2025 DAC 168 Subventions (80 000 euros) et conventions avec six structures culturelles pour des résidences artistiques en écoles dans le cadre de l'Art pour Grandir

M. Frédéric JACQUOT rapporteur.

43. 2025 DAC 184 Subventions (47.500 euros) à douze formations chorales, une fédération musicale et une troupe de comédie musicale et signatures de 14 conventions.

M. Frédéric JACQUOT rapporteur.

44. 2025 DAC 267 Subventions (27.000 euros) à onze associations historiques et signature de onze conventions pluriannuelles d'objectifs.

M. Frédéric JACQUOT rapporteur.

45. 2025 DAC 434 Subvention (20.000 euros) à l'association les Amis de Frans Krajcberg (15e).

M. Frédéric JACQUOT rapporteur.

46. 2025 DAJ 2 Subvention et avenant n° 2 (296.750 euros) à la convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des Avocats au Barreau

M. Henri JOZEFOWICZ rapporteur.

47. 2025 DGRI 9 Subventions (80.000 euros) et conventions avec 11 associations dans le cadre de l'appel à projets « Label SOLIDEV 2025 »

Mme Marie-Caroline DOUCERE rapporteure.

VOEUX

48. V152025025 Vœu présenté par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Inès DE RAGUENEL, Chantal ROLGEN et les élus de la majorité municipale relatif au maintien du régime de décharges des directeurs d'école à Paris

49. V152025026 Vœu présenté par les élu·e·s du Groupe Paris en Commun- Groupe des élu.e.s de gauche du 15e relatif à la création d'un cœur piéton dans le 15e

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

50. V152025027 Vœu présenté par les élue·s du groupe « Paris en Commun – Élu·e·s de gauche du 15e » relatif au renforcement des effectifs de police nationale dans le 15e arrondissement

51. V152025028 Vœu déposé par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élue·s du groupe écologiste de Paris 15e, relatif aux moyens de l'État en direction des quartiers populaires et à la préservation des postes d'adultes-relais

QUESTION ORALE

52. Q152025002 Question orale déposée par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élue·s du groupe écologiste de Paris 15e, relatif au déploiement des bornes Trilib' et à la collecte de biodéchets dans le 15e

Philippe GOUJON



Maire du 15^{ème} arrondissement

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION

Désignation des secrétaires de séance

Réuni le lundi 23 juin 2025, à dix-huit heures, dans la salle des fêtes de la Mairie du 15^{ème}, sous la présidence de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15^{ème} arrondissement,

Messieurs Hector VESPROUMIS et Guillaume BOISSONNAT-WU, ayant été désignés comme secrétaires de séance.

Sont présent(e)s (39) :

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON, David AMIEL, Guillaume BOISSONNAT-WU, Anne-Sophie BORDRY, Thibaut BRAGÉ, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Daniel-Georges COURTOIS, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Catherine IBLED, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Aminata NIAKATÉ, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle ROY, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Florian SITBON, Anouch TORANIAN, Hector VESPROUMIS et Hadrien VEYSSIERE.

Sont excusé(e)s (7) :

- Fatiha AGGOUNE, donne pouvoir à Florian SITBON
- Evelyne BOSCHERON, donne pouvoir à Guillaume BOISSONNAT-WU
- François CONNAULT donne pouvoir à Marie-Caroline DOUCERÉ
- Eléonore CREUZE, donne pouvoir à Mathieu LUINAUD
- Louisa FERHAT, donne pouvoir à Sylvie CEYRAC
- Valérie GIOVANNUCCI, donne pouvoir à Jean-Yves PINET
- Anne-Claire TYSSANDIER, donne pouvoir à Jacques-Henri SEMELLE

Absent(e)s (8) :

- Fanta BERETÉ
- Louise-Agathe CHARPENTIER
- Nicolas JEANNETÉ
- Anessa LAHOUASSA
- Franck LEFEVRE
- Isabelle LESENS
- Pierre MENUET
- Arthur WOLFF.

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/105

Désignation secrétaire de séance

Le conseil d'arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-15.

Sur proposition de Monsieur Philippe GOUJON Maire du 15^{ème} arrondissement, Président de séance, de procéder à la nomination des élus les plus jeunes représentant la majorité et l'opposition, pour remplir les fonctions de secrétaires de séance ;

Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15^e arrondissement, ayant été désigné rapporteur ;

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

À L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : Monsieur Hector VESPROUMIS et Monsieur Guillaume BOISSONNAT-WU sont désignés secrétaires de séance.

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

ETAT SPECIAL

Budget supplémentaire 2025

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2511-36 et L. 2511-45,

Vu la délibération du Conseil de Paris 2025/DFA/18 relative à la modification du montant des dotations au budget supplémentaire 2025 des états spéciaux.

Considérant que les nouvelles dotations votées (dotation de gestion locale, dotation d'animation locale et dotation d'investissement) viennent modifier les montants attribués en crédits initiaux à l'occasion du budget primitif 2025.

Considérant que le solde d'exécution 2024 de l'état-spécial est reporté de plein droit en application de l'article L. 2511-45 du CGCT,

Considérant que 450 000 euros sont ôtés du budget primitif de la dotation de gestion locale et 25 000 euros de celui de la dotation d'investissement, suite à avis de la Commission L2511-45,

Monsieur Grégory CANAL, Premier Adjoint au Maire, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu l'intervention de Monsieur Philippe GOUJON,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : l'état spécial d'arrondissement de l'exercice 2025 adopté en équilibre réel, est modifié par le report des crédits non consommés en 2024, par le retrait sur le budget primitif des dotations de gestion locale et d'investissement de 450 000 et de 25 000 euros, par le transfert de 72 454 euros vers la DEVE et par le transfert depuis la DAC de 18 281 euros. Il ressort, par fonctions et natures, des sommes ci-après ventilées par ligne budgétaire

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES	Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 020 ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTÈRE GENERAL		
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	7 145,00	8 931,95
60612 ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	165 694,00	25 656,14
60622 CARBURANTS	2 379,00	60,00
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	17 619,00	0,00
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	661,00	0,00
60632 FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	193 199,00	10 895,47
60636 HABILEMENT ET VÊTEMENTS DE TRAVAIL	0,00	1 432,80
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	17 619,00	366,00
611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	158 574,00	0,00
6132 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	15 857,00	0,00
61351 LOCATIONS MOBILIÈRES - MATERIEL ROULANT	156 988,00	1 980,00
61358 LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	1 762,00	1 884,24
615221 BÂTIMENTS PUBLICS	0,00	36 977,58
61558 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	3 083,00	2 650,24
6156 MAINTENANCE	21 143,00	18 804,49
617 ÉTUDES ET RECHERCHES	0,00	1 838,23
6182 DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	10 131,00	0,00
6184 VERSEMENTS À DES ORGANISMES DE FORMATION	0,00	8 565,32
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	705,00	0,00
6232 FÊTES ET CÉRÉMONIES	3 083,00	47 613,76
6234 RÉCEPTIONS	44 048,00	2 239,04
6236 CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	17 619,00	14 506,46
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	98 668,00	55,80
6262 FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	2 643,00	60,00
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	22 024,00	9 381,30
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	13 214,00	7 725,69
6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	17 619,00	24 722,17
Total Chapitre 011	991 477,00	226 146,68
Chapitre 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
6583 INTÉRÉTS MORATOIRES ET PÉNALITÉS SUR MARCHÉS	440,00	0,00
Total Chapitre 65	440,00	0,00
Total Rubrique 020	991 917,00	226 146,68

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES	Pour mémoire budget précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 0282 TRAVAUX URGENTS		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
615221 BÂTIMENTS PUBLICS	435 810,00	83 053,04
Total Chapitre 011	435 810,00	83 053,04
Total Rubrique 0282	435 810,00	83 053,04
Rubrique 0381 CONSEILS DE QUARTIER		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
61351 LOCATIONS MOBILIÈRES - MATERIEL ROULANT	1 000,00	0,00
61356 LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	1 000,00	0,00
6232 FÊTES ET CÉRÉMONIES	900,00	0,00
6236 CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	1 000,00	0,00
6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	29 160,00	1 578,48
Total Chapitre 011	33 060,00	1 578,48
Total Rubrique 0381	33 060,00	1 578,48
Rubrique 211 ÉCOLES MATERNELLES		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	149 027,00	0,00
60612 ENERGIE - ÉLECTRICITÉ	321 781,00	9 687,63
60613 CHAUFFAGE URBAIN	288 871,00	-59 211,31
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	4 000,00	0,00
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	45 391,00	0,00
60632 FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	25 000,00	0,00
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	27 000,00	0,00
6067 FOURNITURES SCOLAIRES	126 000,00	0,00
6068 AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	7 000,00	0,00
61521 TERRAINS	93 600,00	0,00
615221 BÂTIMENTS PUBLICS	5 000,00	0,00
61558 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	10 500,00	0,00
6156 MAINTENANCE	28 000,00	0,00
6182 DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	598,00	538,63
6241 TRANSPORTS DE BIENS	15 000,00	0,00
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	33 000,00	0,00

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	10 500,00	0,00
Total Chapitre 011		1 190 268,00	-28 985,05
Total Rubrique 211		1 190 268,00	-28 985,05
Rubrique 212 ÉCOLES PRIMAIRES			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTÈRE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	235 000,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	395 727,00	-24 431,09
60613	CHAUFFAGE URBAIN	460 391,00	43 871,56
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	6 400,00	0,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	49 800,00	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	20 000,00	41,58
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	17 200,00	0,00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	298 000,00	50,52
61521	TERRAINS	35 100,00	0,00
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	10 000,00	0,00
61558	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	3 900,00	0,00
6156	Maintenance	11 600,00	10,00
6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	1 825,00	0,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	20 000,00	0,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	51 009,00	0,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	8 000,00	0,00
Total Chapitre 011		1 623 952,00	19 542,57
Total Rubrique 212		1 623 952,00	19 542,57
Rubrique 301 ANIM LOCALE ET CULTURELLE			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTÈRE GENERAL			
60623	ALIMENTATION	15 000,00	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	3 000,00	0,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4 500,00	0,00
6068	AUTRES MATERIES ET FOURNITURES	12 500,00	0,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	3 000,00	0,00
61351	LOCATIONS MOBILIÈRES - MATERIEL ROULANT	4 000,00	0,00
61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	45 000,00	60,00
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	55 000,00	0,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	115 000,00	0,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	2 000,00	0,00

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES À LA COLLECTIVITÉ	800,00	0,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	17 000,00	60,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	314 409,00	411,63
Total Chapitre 011		591 209,00	531,63
Total Rubrique 301		591 209,00	531,63
Rubrique 3111 ENSEIGNEMENT ART PRATIQUE			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTÈRE GENERAL			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 400,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	23 891,00	-23 891,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	12 102,00	-7 999,71
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	5 000,00	366,84
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 600,00	0,00
6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES ... (BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUE)	1 500,00	0,00
6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	1 600,00	270,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	12 000,00	365,42
6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	12 797,00	0,00
61351	LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL POULANT	1 300,00	820,07
61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	3 000,00	0,00
61558	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	8 000,00	1 944,90
6156	MAINTENANCE	12 797,00	698,15
6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	100,00	0,00
6232	FÉTES ET CÉRÉMONIES	1 700,00	0,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	1 700,00	0,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	0,00	198,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	29 000,00	2 070,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	34 500,00	9 261,83
Total Chapitre 011		163 987,00	-15 895,50
Total Rubrique 3111		163 987,00	-15 895,50

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES	Pour même budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 313 BIBLIOTHEQUES MEDIATHÈQUE		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	5 959,00	0,00
60612 ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	158 564,00	51 309,84
60613 CHAUFFAGE URBAIN	42 320,00	48 151,46
60631 FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	1 390,00	944,54
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 957,00	573,52
6068 AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	2 482,00	431,00
6132 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	340 796,00	18 281,00
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	28 147,00	0,00
61558 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	496,00	60,00
6156 MAINTENANCE	46 075,00	8 200,66
6232 FÊTES ET CÉRÉMONIES	993,00	0,00
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	130 348,00	8 643,82
Total Chapitre 011	763 527,00	116 595,84
Total Rubrique 313	763 527,00	116 595,84
Rubrique 321 SALLES DE SPORT, GYMNASSES		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	16 117,00	0,00
60612 ÉNERGIE - ELECTRICITÉ	218 731,00	-18 296,68
60613 CHAUFFAGE URBAIN	69 075,00	55 312,54
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	420,00	0,00
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	14 000,00	4 185,88
60632 FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	45 000,00	1 616,14
61551 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - MATERIEL ROUL.	4 600,00	0,00
6156 MAINTENANCE	39 397,00	4 542,67
Total Chapitre 011	407 338,00	47 360,55
Total Rubrique 321	407 338,00	47 360,55

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES	Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 322 STADES		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT 4 261,00 0,00		
60612 ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ 104 145,00 -12 126,26		
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN 4 500,00 0,00		
60632 FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT 12 000,00 3 111,06		
611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES 120 000,00 3 144,00		
61521 TERRAINS 5 775,00 0,00		
61551 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - MATERIEL ROUL. 5 775,00 0,00		
61558 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS 0,00 231,00		
6156 MAINTENANCE 5 775,00 824,04		
Total Chapitre 011 262 231,00 -4 816,14		
Total Rubrique 322 262 231,00 -4 816,14		
Rubrique 3232 PISCINES ET BASSINS ÉCOLE		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT 90 000,00 0,00		
60612 ÉNERGIE - ELECTRICITE 268 877,00 -34 343,26		
60613 CHAUFFAGE URBAIN 61 103,00 16 161,26		
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES 15 726,00 1 929,00		
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN 20 000,00 0,00		
60632 FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT 15 000,00 0,00		
61558 LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES 8 500,00 1 116,00		
61551 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - MATERIEL ROUL. 3 000,00 0,00		
6156 MAINTENANCE 5 500,00 744,96		
Total Chapitre 011 527 706,00 -14 391,44		
Total Rubrique 3232 527 706,00 -14 391,44		

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES	Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Parts
Rubrique 3381 CENTRES D'ANIMATION		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT 750,00 0,00 60612 ÉNERGIE - ELECTRICITÉ 39 000,00 1 051,24 60613 CHAUFFAGE URBAIN 12 535,00 2 646,93 611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES 2 038 991,00 0,00 6156 MAINTENANCE 2 000,00 781,92		
Total Chapitre 011	2 093 276,00	4 480,09
Total Rubrique 3381	2 093 276,00	4 480,09
Rubrique 34852 Maison des associations		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60612 ÉNERGIE - ELECTRICITÉ 11 000,00 984,18 60632 FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT 500,00 0,00 6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES 949,00 0,00 6156 MAINTENANCE 4 521,00 1 192,18 6182 DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE 200,00 0,00 6184 VERSEMENTS À DES ORGANISMES DE FORMATION 2 000,00 0,00 6232 FÉTES ET CÉRÉMONIES 1 500,00 0,00 6282 FRAIS DE GARDIENNAGE 10 000,00 840,00 6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCaux 23 500,00 1 949,39 6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES 1 500,00 0,00		
Total Chapitre 011	55 470,00	4 965,75
Total Rubrique 34852	55 470,00	4 965,75
Rubrique 4221 CRÈCHES ET GARDERIES		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT 66 003,00 0,00 60612 ÉNERGIE - ELECTRICITÉ 400 189,00 -54 860,23 60613 CHAUFFAGE URBAIN 106 377,00 12 381,13 60623 ALIMENTATION 706 245,00 148 231,51 60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES 131 160,00 2 427,61 60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN 131 160,00 123,31 60632 FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT 74 768,00 2 549,69 6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES 17 569,00 1 131,85		

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES	Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
6068 AUTRES MATERIES ET FOURNITURES	178 100,00	102,96
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	262 060,00	0,00
614 CHARGES LOCATIVES ET DE PROPRIETE	162 525,00	0,00
6156 MAINTENANCE	55 050,00	1 306,00
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	4 558,00	0,00
6232 FETES ET CEREMONIES	18 161,00	3 421,45
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	646 527,00	576,00
6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	6 054,00	2 325,00
Total Chapitre 011	2 966 506,00	119 718,28
Total Rubrique 4221	2 966 506,00	119 718,28
Rubrique 511 ESPACES VERTS URBAINS		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	116 850,00	0,00
60612 ENERGIE - ELECTRICITE	29 806,00	19 166,57
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	117 847,00	-22 641,33
6068 AUTRES MATERIES ET FOURNITURES	94 141,00	-46 137,75
611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	24 729,00	4 425,68
61521 TERRAINS	263 347,00	1 877,60
615221 BATIMENTS PUBLICS	21 762,00	0,00
615232 RESEAUX	17 310,00	0,00
61558 ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	9 892,00	0,00
6156 MAINTENANCE	23 938,00	0,00
6232 FETES ET CEREMONIES	19 783,00	1 344,00
Total Chapitre 011	739 405,00	-41 965,23
Total Rubrique 511	739 405,00	-41 965,23
TOTAL DEPENSES	12 845 662,00	517 919,55

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES	Pour mémoire budget précédent	Vote du Conseil de Parts
Récapitulatif général		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	692 512,00	8 931,95
60612 ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	2 157 405,00	-80 092,92
60613 CHAUFFAGE URBAIN	1 072 772,00	131 313,86
60622 CARBURANTS	2 379,00	60,00
60623 ALIMENTATION	721 245,00	148 231,51
60626 AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	175 325,00	4 357,21
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	265 512,00	4 309,19
60632 FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	512 704,00	-3 115,99
60636 HABILLEMENT ET VÊTEMENTS DE TRAVAIL	0,00	1 432,80
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	92 394,00	2 071,37
6065 LIVRES, DISQUES, CASSETTES ... (BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUE)	1 500,00	0,00
6067 FOURNITURES SCOLAIRES	424 000,00	50,52
6068 AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	295 823,00	-45 333,79
611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 354 294,00	7 935,10
6132 LOCATIONS MOBILIÈRES	634 510,00	18 281,00
61351 LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	163 268,00	2 800,07
61358 LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	59 262,00	3 060,24
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	190 672,00	0,00
61521 TERRAINS	397 822,00	1 877,60
615221 BÂTIMENTS PUBLICS	472 572,00	120 030,62
615232 RÉSEAUX	17 310,00	0,00
61551 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - MATÉRIEL ROUL.	13 375,00	0,00
61558 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	35 871,00	+886,14
6156 MAINTENANCE	255 596,00	37 107,07
617 ÉTUDES ET RECHERCHES	0,00	1 858,23
6182 DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	17 412,00	538,63
6184 VERSEMENTS À DES ORGANISMES DE FORMATION	2 000,00	8 565,92
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	705,00	0,00
6232 FÉTES ET CÉRÉMONIES	101 120,00	52 379,21
6233 FOIRES ET EXPOSITIONS	115 000,00	0,00
6234 RÉCEPTIONS	44 048,00	2 239,04
6236 CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	20 619,00	14 305,45
6241 TRANSPORTS DE BIENS	36 700,00	0,00
6245 TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES À LA COLLECTIVITÉ	800,00	0,00
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	98 668,00	253,80
6262 FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	2 643,00	60,00
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	76 024,00	12 351,30
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	932 098,00	28 156,73
6286 AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	367 242,00	29 037,28
Total Chapitre 011	12 845 222,00	517 919,55

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
 Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES	Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Parts
Rubrique 020 ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ		
Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté		
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	1 022 092,55
Total Chapitre 002	0,00	1 022 092,55
Chapitre 74 Dotations et participations		
748711 DOTATION D'ANIMATION LOCALE REÇUE	1 060 079,00	0,00
748721 DOTATION DE GESTION LOCALE REÇUE	11 785 583,00	-504 173,00
Total Chapitre 74	12 845 662,00	-504 173,00
Total Rubrique 020	12 845 662,00	517 919,55
TOTAL RECETTES	12 845 662,00	517 919,55

Ville de Paris
 Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES	Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Parts
Chapitre 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
6583 INTÉRÉTS MORATOIRES ET PÉNALITÉS SUR MARCHÉS	440,00	0,00
Total Chapitre 65	440,00	0,00
TOTAL DEPENSES	12 845 662,00	517 919,55

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 0281 DOTATION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre 458101	Dotation d'investissement versée		
458101	DOTATION D'INVESTISSEMENT VERSEE	404 325,00	148 046,40
	Total Chapitre 458101	404 325,00	148 046,40
	Total Rubrique 0281	404 325,00	148 046,40
Rubrique 0381 CONSEILS DE QUARTIER			
Chapitre 458101	Dotation d'investissement versée		
458101	DOTATION D'INVESTISSEMENT VERSEE	82 640,00	13 226,00
	Total Chapitre 458101	82 640,00	13 226,00
	Total Rubrique 0381	82 640,00	13 226,00
	TOTAL DEPENSES	486 965,00	161 272,40

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Récapitulatif général			
Chapitre 458101	Dotation d'investissement versée		
458101	DOTATION D'INVESTISSEMENT VERSEE	486 965,00	161 272,40
	Total Chapitre 458101	486 965,00	161 272,40
	TOTAL DEPENSES	486 965,00	161 272,40

Ville de Paris
Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT
SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE			
Chapitre 458201	Dotation d'investissement recue		
458201	DOTATION D'INVESTISSEMENT RECU	486 965,00	161 272,40
	Total Chapitre 458201	486 965,00	161 272,40
	Total Rubrique 020	486 965,00	161 272,40
	TOTAL RECETTES	486 965,00	161 272,40

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT

POUR INFORMATION - MONTANTS DES DEPENSES PAR DOTATION

DOTATION	Pour mémoire budget précédent	Vote du Conseil de Paris
Dotation d'investissement	486 965,00	161 272,40
Dotation d'animation locale	1 060 075,00	85 163,15
Dotation de gestion locale	11 785 583,00	432 756,40
TOTAL	13 332 627,00	679 191,95

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT

DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DES DOTATIONS EN SENS DÉPENSES PAR CHAPITRE COMPTABLE ET RUBRIQUE FONCTIONNELLE

RUBRIQUES NATURES LIBELLES	Pour mémoire budget précédent	Vote du Conseil de Paris
Dotation d'anim Dotation Animation Locale		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
0282 TRAVAUX URGENTS	435 810,00	83 053,04
0381 CONSEILS DE QUARTIER	33 060,00	1 578,48
301 ANIM LOCALE ET CULTURELLE	591 209,00	531,63
Total Chapitre 011	1 060 079,00	85 163,15
Total Dotation d'animation locale	1 060 079,00	85 163,15
Dotation de ges Dotation de gestion locale		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
020 ADM. GÉNÉRALE COLLECTIVITE	991 477,00	226 146,68
02028 FLUIDES	0,00	0,00
0242 MAISONS DES ASSOCIATIONS	0,00	0,00
211 ÉCOLES MATERNELLES	1 190 268,00	-28 985,05
212 ÉCOLES PRIMAIRES	1 623 952,00	19 542,57
3111 ENSEIGNEMENT ART PRATIQUE	163 987,00	-15 895,50
313 BIBLIOTHÈQUES MÉDIATHÈQUE	763 527,00	116 595,84
321 SALLES DE SPORT, GYMNASES	407 338,00	47 360,55
322 STADES	262 231,00	-4 816,14
3232 PISCINES ET BASSINS ÉCOLE	527 706,00	-14 391,44
3381 CENTRES D'ANIMATION	2 093 276,00	4 480,09
34852 MAISON DES ASSOCIATIONS	55 470,00	4 965,75
4221 CRÈCHES ET GARDERIES	2 966 506,00	119 718,28
511 ESPACES VERTS URBAINS	739 405,00	-41 965,23
Total Chapitre 011	11 785 143,00	432 756,40
Chapitre 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
020 ADM GENERALE COLLECTIVITE	440,00	0,00
Total Chapitre 65	440,00	0,00
Total Dotation de gestion locale	11 785 583,00	432 756,40
Dotation d'inv: Dotation d'investissement		

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2025/106

Ville de Paris
 Exercice 2025
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 15 EME ARRONDISSEMENT

DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DES DOTATIONS EN SENS DÉPENSES PAR CHAPITRE COMPTABLE ET RUBRIQUE FONCTIONNELLE

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget précédent	Vote du Conseil de Paris
Chapitre 458101	Dotation d'investissement versée		
0281	DOTATION D'INVESTISSEMENT CONSEILS DE QUARTIER	404 325,00 82 640,00	148 046,40 13 226,00
	Total Chapitre 458101	486 965,00	161 272,40
	Total Dotation d'investissement	486 965,00	161 272,40

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/107

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DU/2025/101

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2025/101 tendant à autoriser la Maire de Paris à renoncer à acquérir les biens qui ont fait l'objet d'un droit de délaissement prévu à l'article L. 152-2 du code de l'urbanisme :

Pour le 15^e: bien situé 25 rue du Commerce, au vu de l'absence d'équilibre financier pour une opération de logements sociaux ;

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

MAJORITÉ DU 15^e (36)

Philippe GOIJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIÈRE VOTANT POUR

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)

David AMIEL, Catherine IBLED VOTANT POUR

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15^e (6)

Fatiha AGGOUNE, Guillaume BOISSONNAT-WU, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN VOTANT POUR

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15^e (2)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, S'ABSTENANT

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2025/101

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/108

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DU/2025/140

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2025/140 tendant à autoriser l'acquisition des lots de copropriété n°36 (1 appartement), n°149 (1 cave) et n°1160 (1 parking), situés 10 rue André Lefebvre à Paris (15e), au prix de 834 000 € hors frais et droits.

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer en conséquence avec la société GRAMAT BALARD, ou toute personne morale qui s'y substituerait avec son accord, l'acte d'acquisition s'y rapportant

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2025/140

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/109

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DU/2025/174

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2025/174 tendant à autoriser la signature d'un modificatif à l'EDDV de la parcelle référencée au cadastre FZ n°1 emportant constitution de servitudes qui grèveront le volume 66701 à Beaugrenelle – 29-35, quai André Citroën – 1-15, rue de Javel (15^e), en contrepartie d'une indemnité de 30 000 € au bénéfice de la Ville de Paris qui sera versée le jour de la signature.

Monsieur Jacques-Henri SEMELLE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2025/174

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/110

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2025/135

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/135 tendant à :

- Réitérer et modifier la garantie de la Ville de Paris aux emprunts finançant divers programmes de construction et d'acquisition-amélioration de logements sociaux réalisés par la ELOGIE-SIEMP, d'un montant total de 68 112 546 euros, dont pour le 15^e arrondissement :
 - o La garantie des prêts PLAI, PLUS et PLS et PLUS Foncier souscrits par ELOGIE-SIEMP auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations destinés à financer un programme d'acquisition-amélioration de :
 - 16 logements sociaux situés 119/127 rue Brancion
 - 3 logements sociaux situés 121 rue Brancion
 - 29 logements sociaux situés 126/130 rue Brancion
 - 29 logements sociaux situés 135/137/141 rue Brancion

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Sylvie CEYRAC et Claire de CLERMONT-TONNERRE

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

MAJORITÉ DU 15^e (36)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT CONTRE**



CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2025/110

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)

David AMIEL, Catherine IBLED **VOTANT CONTRE**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Guillaume BOISSONNAT-WU, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15^e (2)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, **VOTANT POUR**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2025/135

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/111

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2025/49

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2025/49 tendant à autoriser la Maire de Paris à signer une convention d'occupation du domaine public avec les trois attributaires de l'appel à candidatures (Sociétés Voi Technology, Lime et Dott) pour l'exploitation d'une flotte de vélos à assistance électriques en libre-service sans station d'attache à Paris

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention correspondante

Monsieur Jean-Yves PINET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Aminata NIAKATÉ, Marie-Caroline DOUCERÉ et Messieurs Florian SITBON et Jean-Yves PINET,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2025/49

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/112

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DPE/2025/29

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DPE/2025/29 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 52 100 € à 5 associations lauréates de l'appel à projets « Compostage de proximité 2025 », dont :
6 500 euros à l'association Zéro Waste Paris (5^e, 6^e, 7^e, 13^e, 14^e, 15^e)
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer la convention correspondante

Monsieur Jean-Yves PINET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DPE/2025/29

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/113

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2025/3

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2025/3 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 713 000 € à onze structures d'accompagnement des porteurs de projets entrepreneuriaux à fort impact social, dont :
 - **28 000 € à l'association Synergie Family**, 4 rue Berthelot – 13 014 MARSEILLE, lauréate de l'appel à candidatures CitésLab de l'État et de BPI France, pour les territoires des QPV des 13^e, 14^e et 15^e arrondissements, dont le financement est réparti comme suit : 16 000 € sur les crédits de la DAE et 12 000 € sur les crédits de la DDCT.

Madame Marie-Caroline DOUCERÉ, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2025/3

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/114

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2025/77

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/77 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 131 000 € à 30 associations au titre de l'engagement citoyen, dont :
 - **3 500 € à l'Association « MAKABANE DES VOISINS » dont le siège social est situé 217 rue Saint Charles 75015 Paris**
 - **3 000 € à l'Association « LA COMPAGNIE DES TROPES » dont le siège social est situé 22 rue de La Saïda, Maison de la vie associative et citoyenne 75015 Paris**
 - **4 000 € à l'Association « A VOTE » dont le siège social est situé 50 rue de la Croix Nivert 75015 Paris**

Madame Marie-Caroline DOUCERÉ, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Philippe GOUJON, Mesdames Anouch TORANIAN et Marie-Caroline DOUCERÉ,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/77

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/115

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2025/92

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/92 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 90 000 € à 6 associations dans le cadre de l'appel à projets Parcours Linguistique à Visée Professionnelle 2025, dont :
 - **6 000 € à l'Association Le Foyer de Grenelle pour le projet PLPV Le Français pour l'emploi dont le siège social est situé 217 rue Saint Charles 75015 Paris**

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/92

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/116

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2025/112

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/112 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 53 000 € à 20 associations pour le financement de 26 projets sur les quartiers politiques de la ville du 15^e arrondissement (2^e enveloppe EDL 15), dont :
 - 1 000 € à l'Association 48 Bargue association (15^e)
 - 5 500 € à l'Association Athletic Club Paris 15 (15^e)
 - 5 000 € à l'Association BL MUSIC (15^e)
 - 4 000 € à l'Association Entraide et savoirs Necker-Falguière (15^e)
 - 4 000 € à l'Association Foyer de Grenelle (15^e)
 - 1 000 € à l'Association La Cabane Bleue (15^e)
 - 1 500 € à l'Association La Compagnie à l'affut (15^e)
 - 3 500 € à l'Association La Compagnie des Tropes (15^e)
 - 3 000 € à l'Association Les Jardins numériques (15^e)
 - 5 000 € à l'Association Rugby Club Paris (15^e)
 - 4 000 € à l'Association TFK School (15^e)
 - 2 000 € à l'Association Union des Institutions Sociales du 15^e arrdt (15^e)
 - 1 000 € à l'Association TFK Le fil de soie (15^e)
 - 1 000 € à l'Association Maison de l'attractivité physique adaptée (MAPA) (15^e)
 - 2 000 € à l'Association Orchestre de chambre de Paris (15^e)
 - 2 000 € à l'Association Tête à Texte (15^e)
 - 2 000 € à l'Association Théâtre Sylvia Monfort (15^e)
 - 2 000 € à l'Association #Talents 15 (15^e)
 - 1 000 € à l'Association Le Village (15^e)
 - 2 000 € à l'Association La Source Paris (15^e)
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions ou avenants correspondants

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Florian SITBON, Mesdames Sylvie CEYRAC et Aminata NIAKATÉ

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/112

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/117

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2025/122

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/122 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 106 000 € à 8 associations dans le cadre du soutien aux réseaux de familles monoparentales dans les quartiers populaires du 15^e arrondissement, dont :
 - **12 500 € à l'Association Le Village (15^e)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer la convention ou avenant correspondant

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Anouch TORANIAN et Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2025/122

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/118

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2025/15

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2025/15 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 235 550 € à vingt et une associations sportives du 15^e arrondissement ;
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer 7 avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs.

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Philippe GOUJON, Valentin ROUFFIAC, Mesdames Anouch TORANIAN, Catherine IBLED, Messieurs Thibaut BRAGÉ, Frédéric JACQUOT, Mesdames Marie-Caroline DOUCERÉ et Ozlem ORAKCI,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2025/15

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/119

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2025/60

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2025/60 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 253 500 € à 56 associations de jeunesse (10^e, 11^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements) au titre de l'insertion professionnelle et de l'emploi, dont :

- . 2 000 euros à l'association #Talents15, 81 rue des Entrepreneurs (15^e),
- . 5 000 euros à l'association Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre (15^e)

Monsieur Louis LATINNE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2025/60

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/120

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2025/61

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2025/61 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 211 900 € à 58 associations de jeunesse (9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements) au titre de l'engagement et du pouvoir d'agir des jeunes, dont :

- . 2 000 euros à l'association Athlétic Club Paris 15e, 18 avenue de la Porte de Brancion (15^e),
- . 2 000 euros à l'association Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre (15^e)
- . 1 000 euros à l'association La Bonne équipe, 11 rue Villa Frédéric Mistral (15^e)

Monsieur Louis LATINNE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2025/61

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/121

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2025/62

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2025/62 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 282 500 € à 85 associations de jeunesse (Paris Centre, 6^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements) au titre de l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux vacances, dont :
 - . 2 000 euros à l'association Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre (15^e)
 - . 3 000 euros à l'association La Conséquence, 39 rue Alain Chartier (15^e)

Monsieur Louis LATINNE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Hector VESPROUMIS et Louis LATINNE,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2025/62

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/122

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DPMP/2025/4

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DPMP/2025/4 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 50 000 € à 22 associations et une SCOP dans le cadre de la politique parisienne de prévention de la délinquance dans les quartiers populaires et de la politique de la ville, dont :

. 1 500 euros à l'association TKF SCHOOL 48, rue de Vouillé 75015 Paris pour le projet « Hip- hop socio- culturel QPV PXV »

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer la convention correspondante

Monsieur Anthony SAMAMA, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Madame Anouch TORANIAN et Monsieur Anthony SAMAMA,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DPMP/2025/4

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/123

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2025/14

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/14 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 1 028 212 € à des associations pour des projets d'animation au titre des temps d'activité périscolaires (TAP), dont :
 - **22 500 € à l'association English fun for children, 120 rue Lecourbe (15^e)**
 - **27 000 € à l'association Lily school Paris, 55 rue Paul Barruel (15^e)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes

Madame Chantal ROLGEN, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/14

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/124

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2025/38

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/38 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 315 635 € à 29 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges – Edition 2024/2025, dont :
 - **10 000 € au Collège Camille Sée (15^e)**
 - **15 000 € au Collège Georges Duhamel (15^e)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Aminata NIAKATÉ, Anouch TORANIAN et Inès de RAGUENEL,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/38

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/125

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2025/47

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/47 tendant à approuver l'octroi à divers collèges publics parisiens, de subventions complémentaires pour la réalisation de travaux, pour un montant total de 76 276 euros, dont :

- 4 560 euros au collège Guillaume Apollinaire (Paris 15e)
- 3 757 euros au collège de Staël (15^e)

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/47

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/126

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2025/53

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/53 tendant à attribuer des subventions annuelles de fonctionnement Subventions (22.900 euros) à 6 associations pour des actions pédagogiques à destination des enfants ou des jeunes parisiens (15e) dont :

- Une subvention de 2000 euros à l'association MIKADO JEUNES sise 190 rue Saint Charles 75015 PARIS ;
- Une subvention de 9.400 euros à l'Association Départementale des PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE PARIS sise 149 rue de Vaugirard 75015 Paris

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant à la convention pour le projet intitulé « Renouvellement de la prise en charge des frais de fonctionnement APADHE ».

Madame Chantal ROLGEN, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2025/53

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/127

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2025/5

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/5 tendant à attribuer une subvention de 1 787 571 € à 13 associations pour la gestion de 17 lieux d'Accueil Enfants Parents, dont :

- 176 000 euros à l'association **Petite Enfance Parentalité (PEP), La Maison Verte** pour le fonctionnement du lieu d'accueil enfants parents dénommé « La Maison Verte » situé 13 rue Meilhac à Paris 15^e.

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs correspondante.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/5

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/128

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2025/27

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/27 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 2 196 722 € à l'association La Croix Rouge Française pour ses 7 établissements d'accueil de la petite enfance dont :
 - Le multi-accueil « Le cercle des Tout-Petits » situé 14 rue Yvert (Paris 15^e)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant n°1 à la convention correspondante.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/27

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/129

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2025/107

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/107 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 464 500 € à dix associations pour le fonctionnement et la promotion de leur service de médiation familiale dans l'ensemble des arrondissements de Paris pour le fonctionnement de leurs espaces de rencontre parents/enfants situés dans les 9^e, 10^e, 11^e, 13^e, 15^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements dont :
 - . **31 000 € à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) (9^e et 15^e)**
 - . **40 000 € à l'association Cithéa (11^e, 13^e et 15^e)**
 - . **12 000 € à la Maison de la Médiation (15^e, 17^e et 20^e)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions et avenants correspondants.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/107

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/130

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2025/110

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/110 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 3 225 000 € avec la fondation Léopold Bellan (8^e) pour ses 8 établissements d'accueil du jeune enfant, dont :
 - La crèche collective « Crèche Brancion » située 125/129 rue de Brancion à Paris 15^e
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant n° 1 à la convention correspondante.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/110

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/131

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2025/128

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/128 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 5 120 865 € avec l'association France Horizon (10^e) pour ses 20 établissements d'accueil du jeune enfant, dont :
 - la crèche collective « Le Temps de l'Enfance » située 6/8, rue Dulac Paris 15^{ème}
 - la crèche collective « La Ribambelle » située 41-45, rue de Javel Paris 15^{ème}
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant n°1 à la convention correspondante.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/128

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/132

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2025/152

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/152 tendant à émettre un avis défavorable relatif à la demande préalable de la SAS BORN TO BE, sise 8 rue Médéric, 75017 Paris, pour son projet de création d'un établissement d'accueil du jeune enfant dont l'implantation est projetée au 77 rue de Lourmel, 75015 Paris ;

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame Charlotte DESROUSSEAUX et Monsieur Thibaut BRAGÉ,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2025/152

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/133

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSP/2025/23

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2025/23 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 177 020 € à l'association L.I.R.E pour des actions de promotion de la lecture dans les PMI, les Relais Petite- Enfance et quartiers Politique de la Ville (10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 15^e, 18^e, 19^e, 20^e arrondissements).
- Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant à la convention correspondante.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2025/23

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/134

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2025/51

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/51 tendant à attribuer des subventions d'investissement (108 706,09 euros) pour l'aménagement et/ou l'embellissement d'espaces de repos dédiés aux personnels au sein de 8 EHPAD, dont :

- 1 261,98 € au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris pour le financement de l'aménagement de la salle de repos de l'EHPAD Huguette Valsecchi, 14 Place Mère Marie Skobtsov (15^e) ;
- Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention d'investissement correspondante.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/51

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/135

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2025/77

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/77 tendant à autoriser Madame la Maire de Paris :

- A attribuer des subventions complémentaires de fonctionnement aux 31 associations gestionnaires des centres sociaux et socioculturels de Paris, pour un montant global de 1 761 033 euros, au titre de l'année 2025, dont :
 - **253 801 € à l'association Foyer de Grenelle située 17 rue de l'Avre à Paris 15^e**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs correspondante.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Isabelle ROY et Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/77

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/136

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2025/78

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/78 tendant à attribuer des subventions complémentaires (455 050 euros) au titre de 2025, dans le cadre de 21 avenants à 19 conventions pluriannuelles d'objectifs et 2 conventions annuelles avec les 24 associations gestionnaires d'Espaces de vie sociale parisiens, dont :

- 7 000 € à l'association Ensemble aux Frères Voisin, 18 Allée des Frères Voisin (15^e) ;
- 9 250 € à l'association Entraide et Savoires Necker-Falguière, 15 rue Georges Duhamel (15^e) ;
- 22 600 € à l'association Animômes de Beaugrenelle, 8 Place de Brazzaville (15^e) ;

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les avenants aux conventions annuelles correspondante.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/78

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/137

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2025/80

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/80 tendant à attribuer 18 subventions de fonctionnement (1 583 748 euros) au titre de 2025, à 14 associations et 1 fondation pour des actions d'aide alimentaire auprès de familles démunies, 2 subventions d'investissement pour 2 associations (24 962 €) dont :

- 90 000 € à l'association « Août secours alimentaire, 57 rue Bobillot (15^e) ;
- 7 500 € à l'association Union des Institutions Sociales du 15^e arrondissement, 31 rue Péclat (15^e) ;

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions annuelles correspondantes.

Monsieur Henri JOZEFOWICZ, Conseiller d'arrondissement, ayant été désigné rapporteur,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/80

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/138

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2025/87

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/87 proposant l'attribution de subventions (4 089 849 euros) à 10 associations et 1 organisme pour le financement de 15 « Espaces Solidarité Insertion » (ESI) et 1 accueil de jour, à destination des personnes et des familles en situation de grande précarité et d'exclusion à Paris, dont :

- Une subvention de 291 903 euros à l'association Aurore, dont le siège social est situé 34, boulevard de Sébastopol (4^e) pour l'Espace Solidarité Insertion « Clos Feuquières », 20 rue du Clos Feuquières (15^e) ;

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention correspondante,

Monsieur Henri JOZEFOWICZ, Conseiller d'arrondissement, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/87

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/139

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2025/110

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/110 proposant l'attribution de subventions (440 000 euros) à 26 associations pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique, dont, pour leurs actions dans le 15^e :

- 11 000 euros à l'association Le Foyer de Grenelle, 17, rue de l'Avre (15^e)
- 11 000 euros à l'association Les Jardins numériques, 2 rue Wilfrid Laurier (14^e)
- 1 000 euros à l'association La bonne équipe Paris, 11 rue Frédéric Mistral (15^e)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions correspondantes,

Madame Anne-Sophie BORDRY, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2025/110

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/140

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/23

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/23 proposant de modifier la convention en date du 2 décembre 2024 relative à l'attribution d'une subvention d'équipement à l'association Théâtre Silvia Monfort ayant son siège 10 rue Brancion (15^e), pour réaliser des travaux d'aménagement du théâtre pour une meilleure sécurité des artistes, du personnel et du public ainsi que l'achat de matériel électronique.

Madame la Maire de Paris à signer l'avenant à la convention correspondante.

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/23

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/141

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/95

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/95 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 30 000 € à 3 structures culturelles pour l'organisation de festivals musicaux, dont :
 - **20 000 € à la Société BL MUSIC, 50 rue Saint Lambert (15^e) pour l'organisation du festival Paris New York Héritage au Parc André Citroën**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer un premier avenant à la convention triennale avec l'association Kiosquorama

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/95

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/142

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/166

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/166 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 311 000 € à dix sept structures culturelles pour des parcours, dans le cadre de l'Art pour Grandir, dont :
 - **3 000 € à l'Association Dixlesic and Co pour son projet « La jeunesse se raconte » destiné à des jeunes des Quartiers Politique de la Ville des 14^e et 15^e arrondissements.**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer la convention correspondante

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/166

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/143

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/168

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/168 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 80 000 € à six structures culturelles pour des résidences artistiques en école, dans le cadre de l'Art pour Grandir, dont :
 - **8 000 € à l'Atelier des Artistes en Exil, 106 rue Brancion (15^e)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer la convention correspondante

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/168

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/144

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/184

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/184 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 47 500 € à douze formations chorales, à une fédération musicale et à une troupe de comédie musicale dont :
 - **1 500 € à l'association Aria de Paris (15^e)**
 - **3 000 € à l'association Les chœurs d'enfants de Saint-Christophe de Javel (15^e)**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu l'intervention de Madame Sylvie CEYRAC,

Après que Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Frédéric JACQUOT et les élus de la majorité du 15^e, aient proposé d'amender la délibération DAC 184 en modifiant l'article 10 de la délibération comme suit :

Article 10 : Une subvention de fonctionnement de 4 000 € au titre de 2025 est attribuée à l'association Les chœurs d'enfants de Saint-Christophe de Javel, 28 rue de la Convention, 75015 Paris. Paris Asso : 2025_00844 ; 18469

SIRET : 4293863110 00 14

Après que cet amendement ait été adopté à la majorité :

MAJORITÉ DU 15^e (36)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségalène FOUCHE, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)

David AMIEL, Catherine IBLED **VOTANT POUR**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELUES DE GAUCHE DU 15^e (6)

Fatiha AGGOUNE, Guillaume BOISSONNAT-WU, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **S'ABSTENANT**

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/144

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15^e (2)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, VOTANT POUR

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A MAJORITÉ

MAJORITÉ DU 15^e (36)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségalène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE VOTANT POUR

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)
David AMIEL, Catherine IBLED VOTANT POUR

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)
Fatih AGGOUNE, Guillaume BOISSONNAT-WU, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN S'ABSTENANT

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15^e (2)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, VOTANT POUR

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/184 ainsi amendé

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/145

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/267

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/267 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant total de 27 000 € à 11 associations historiques, dont :
 - 1 500 euros à la Société Historique et Archéologique du 15^{ème} arrondissement de Paris, située 31 rue Péclat (Paris 15^e)

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/267

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/146

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2025/434

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/434 tendant à :

- Attribuer une subvention de 20 000 € à l'association les Amis de Frans Krajcberg (15^e)

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2025/434

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/147

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAJ/2025/2

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAJ/2025/2 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 296 750 € pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairie d'arrondissement à l'Ordre des avocats au Barreau de Paris et la Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats de Paris ;
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant n° 2 à la convention pluriannuelle.

Monsieur Henri JOZEFOWICZ, Conseiller d'arrondissement, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

Madame Aminata NIAKATÉ (**GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15^e**) ne prenant pas part au vote
(NPPV)

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAJ/2025/2

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2025/148

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DGRI/2025/9

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DGRI/2025/9 tendant à attribuer des subventions d'un montant total de 80 000 € à 11 associations dans le cadre de l'appel à projets « Label SOLIDEV 2025 », dont :

- 8 000 € à l'association les Amis de Dhorpatan-Chekok Alu, dont le siège social est situé 22 rue de la Saïda (15^e), pour son projet « Soutenir les agriculteurs Dhorpatan Népal dans leur travail quotidien au Népal.

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention correspondante

Madame Marie-Caroline DOUCERÉ, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DGRI/2025/9

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/149

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Vœu présenté par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Inès DE RAGUENEL, Chantal ROLGEN et les élus de la majorité municipale relativ au maintien du régime de décharges des directeurs d'école à Paris

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris présenté par Inès de RAGUENEL présenté par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Chantal ROLGEN et les élus de la majorité municipale relativ au maintien du régime de décharges des directeurs d'école à Paris

Considérant que, depuis 1982, une organisation spécifique propre à Paris permet de décharger les directeurs d'école à partir de 5 classes (contre 10 en éducation prioritaire et 12 hors éducation prioritaire ailleurs en France), et que cette modalité a démontré son efficacité en favorisant un meilleur fonctionnement des écoles parisiennes ;

Considérant le référendum de la Cour des Comptes du 16 septembre 2024 faisant état de la cessation de la participation financière à ce régime dérogatoire, et qui remet en cause la pérennité de ce dispositif en raison de son coût, désormais intégralement supporté par le budget du ministère de l'Éducation nationale, pour un montant estimé à 116,4 millions d'euros en 2024 ;

Considérant que les directeurs d'école à Paris sont confrontés à une charge de travail administrative, pédagogique et relationnelle considérablement alourdie par les spécificités parisiennes : forte densité urbaine, diversité sociale et culturelle, sécurité renforcée, complexité des relations avec la Ville et les services déconcentrés de l'État ;

Considérant que toute réduction ou suppression des décharges actuelles risquerait de provoquer une désorganisation majeure des établissements scolaires parisiens, de nuire à la qualité du service public d'éducation ;

Considérant que le maintien de ce régime spécifique exige une coopération renouvelée entre la Ville de Paris, l'Académie de Paris et l'État ;

Considérant la décision de la ministre de l'Éducation nationale de reporter la réforme du régime de décharges et d'engager une concertation avec la Ville de Paris et les services de l'État afin de proposer une nouvelle organisation conforme à la réglementation ;

Considérant l'incertitude dans laquelle se trouvent actuellement les directeurs et directrices d'école, à seulement trois mois de la rentrée scolaire, cette absence d'informations précises compromettant la sérénité du climat scolaire tant pour les directeurs que pour les parents d'élèves ;

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/149

En conséquence, Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Chantal ROLGEN et les élus de la majorité municipale demandent :

- Que les négociations engagées depuis plusieurs mois entre l'État et la Ville de Paris aboutissent sans délai pour la sérénité du climat scolaire dans les écoles.

Après avoir entendu les interventions de Madame Chantal ROLGEN, Messieurs David AMIEL, Florian SITBON et Madame Aminata NIAKATÉ,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

MAJORITÉ DU 15^e (36)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségalène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)

David AMIEL, Catherine IBLED **VOTANT POUR**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (6)

Fatiha AGGOUNE, Guillaume BOISSONNAT-WU, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **S'ABSTENANT**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15^e (2)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, **VOTANT POUR**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/150

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Vœu présenté par les élu·e·s du Groupe Paris en Commun Groupe des élu.e.s de gauche du 15e relatif à la création d'un cœur piéton dans le 15e

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris présenté par Monsieur Florian SITBON, les élu·e·s du Groupe Paris en Commun Groupe des élu.e.s de gauche du 15e relatif à la création d'un cœur piéton dans le 15e

Considérant que l'espace public à Paris est dévolu pour moitié 50% à l'automobile alors que la marche représente aujourd'hui 60% des déplacements parisiens ;

Considérant le code de la rue qui réaffirme la priorité absolue aux piétons,

Considérant que la piétonnisation et la végétalisation favorisent une meilleure qualité de vie en limitant la pollution, en réduisant les nuisances sonores et en renforçant le lien social autour de nouveaux espaces publics partagés ;

Considérant la réussite des premiers coeurs piéton dans le 11e autour de la rue Oberkampf et dans le 10e quartier Louis Blanc,

Considérant le plan « Paris, priorité piéton » qui prévoit de créer ou agrandir un cœur piéton dans chaque arrondissement, en concertation avec les mairies d'arrondissement, grâce à de nouveaux plans de circulation réduisant le trafic motorisé.

Considérant que les habitants du 15^{ème} arrondissement expriment un fort besoin d'espaces publics apaisés, végétalisés et accessibles, notamment dans les quartiers les plus denses de l'arrondissement ;

Considérant que la piétonnisation et la végétalisation nécessitent une concertation approfondie avec les habitants, les associations et les commerçants pour garantir leur succès et leur acceptabilité.

Considérant les voeux étudiés dans ce conseil en mai 2024 et en février 2025,

Les élu.e.s du groupe Paris en Commun - Élu.e.s de gauche du 15ème émettent le vœu:

que le Maire du 15^{ème} arrondissement fasse part au conseil d'arrondissement de ses intentions et de sa méthodologie de concertation afin de créer rapidement un cœur piéton dans le 15e arrondissement conformément aux engagements du plan « Paris, priorité piéton » et du Plan Climat 2024-2030

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Philippe GOUJON, Jean-Yves PINET, Thibaut BRAGÉ,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A l'unanimité

**DELIBERE
LE VŒU EST ADOPTÉ**

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/151

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Vœu présenté par les élu·e·s du groupe « Paris en Commun – Élu·e·s de gauche du 15e » relatif au renforcement des effectifs de police nationale dans le 15e arrondissement

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris présenté par Madame Anouch TORANIAN, présenté par les élu·e·s du Groupe Paris en Commun Groupe des élu.e.s de gauche du 15e relatif au renforcement des effectifs de police nationale dans le 15e arrondissement.

Considérant le fait que le 15e est l'un des rares arrondissements parisiens où l'insécurité progresse, comme en attestent les chiffres officiels et les remontées régulières des habitant·e·s du 15e arrondissement, en particulier dans certains de nos quartiers où les incivilités et actes de délinquance se multiplient ;

Considérant la baisse continue et préoccupante des effectifs de la police nationale dans notre arrondissement ces dernières années, qui fragilise les capacités d'intervention sur le terrain et éloigne la perspective d'une véritable police de proximité ;

Considérant que la sécurité est un droit fondamental et qu'elle touche en premier lieu les plus fragiles d'entre nous – les plus modestes, les plus isolé·e·s, les plus exposé·e·s – et qu'à ce titre elle doit être garantie par la puissance publique dans un cadre républicain et égalitaire ;

Considérant que les discours d'autorité ne sauraient masquer le manque de moyens alloués à la sécurité publique, à la prévention, et à l'accompagnement de la jeunesse, conséquences de politiques d'austérité menées depuis des années au détriment de services publics essentiels ;

Considérant que la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) engagée sous la présidence de Nicolas Sarkozy a profondément et durablement désorganisé le ministère de l'Intérieur, et que cette logique de rigueur budgétaire, soutenue aujourd'hui encore par le ministre de l'Intérieur, continue de produire ses effets délétères sur le terrain, réduisant les marges d'action de nos forces de l'ordre ;

Considérant que la sécurité ne peut être une simple posture, des slogans électoraux ou à des démonstrations d'autorité médiatique mais qu'elle appelle des moyens humains, matériels et une volonté politique cohérente, sans double discours ni renoncements ;

Le Conseil d'arrondissement du 15e émet le vœu :

- que l'État engage sans délai un renforcement significatif des effectifs de police nationale dans le 15e arrondissement, à la hauteur des besoins réels exprimés par les habitant·e·s et les acteurs de terrain ;
- que ce renforcement permette le redéploiement d'une véritable police nationale de proximité, ancrée dans les quartiers, visible, accessible, connue des habitant·e·s et agissant dans un cadre partenarial avec les autres acteurs de la prévention et de la tranquillité publique ;

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/151

– que la Ville de Paris, aux côtés des élu·e·s du 15e arrondissement, interpelle solennellement le ministre de l'Intérieur sur la situation spécifique de notre territoire et exige des réponses concrètes et chiffrées en matière de sécurité publique.

Les élu·e·s du groupe « **Paris en Commun – Élu·e·s de gauche du 15e** » affirment leur détermination à faire de la sécurité du quotidien un enjeu majeur des prochains mois, en refusant de céder aux discours d'affichage, aux dérives autoritaires comme aux renoncements budgétaires, pour exiger des actes à la hauteur des besoins et des attentes légitimes des habitant·e·s.

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Anthony SAMAMA, Mesdames Aminata NIAKATÉ et Catherine IBLED,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

MAJORITÉ DU 15^e (36)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségalène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Karine LEGRAND, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT CONTRE**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)

David AMIEL, Catherine IBLED **VOTANT CONTRE**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15^e (6)

Fatiha AGGOUNE, Guillaume BOISSONNAT-WU, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15^e (2)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, **S'ABSTENANT**

DELIBERE

LE VŒU EST REJETÉ

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - VŒU N° XV/2025/152

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Vœu présenté par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ;
élue.s du groupe écologiste de Paris 15^e,
relatif aux moyens de l'État en direction des quartiers populaires
et à la préservation des postes d'adultes-relais

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris présenté par Madame Aminata NIAKATÉ, déposé par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élue.s du groupe écologiste de Paris 15^e, relatif aux moyens de l'État en direction des quartiers populaires et à la préservation des postes d'adultes-relais

Considérant que la politique de la ville est une politique publique partenariale dont l'objectif est de réduire les inégalités territoriales en intervenant dans les quartiers où les habitantes et habitants rencontrent le plus de fragilités socio-économiques, pour améliorer leur qualité de vie et répondre aux problématiques spécifiques qu'elles et ils rencontrent ;

Considérant qu'à Paris, la Ville, l'État par le biais de la Préfecture, et leurs partenaires financent des dispositifs relevant de la politique de la ville et soutiennent massivement les associations de quartier qui agissent au quotidien auprès des Parisiennes et Parisiens les plus fragiles et jouent un rôle essentiel pour la vitalité démocratique et citoyenne, pour l'amélioration du lien social, des solidarités et de la qualité de vie en proximité, pour répondre aux besoins identifiés dans les quartiers populaires ;

Considérant que pour 2025, la baisse des crédits de l'État au titre de la politique de la ville serait d'environ 12 % à Paris ;

Considérant que les choix envisagés reviennent notamment à affaiblir la dotation pour les contrats adultes-relais, contraignant à devoir passer de 225 contrats en 2024 à environ 150 d'ici fin 2025 alors que les besoins sont réels ;

Considérant que ces emplois aidés constituent une pierre angulaire du fonctionnement de nombreuses associations en politique de la ville, des centres sociaux, des régies de quartier, des points d'accès aux droits par exemple, et ainsi de tous les projets qu'ils déploient au bénéfice des habitantes et habitants ;

Considérant que les baisses annoncées constituent un véritable coup de massue pour les quartiers populaires parisiens et un regrettable coup d'arrêt à la dynamique partenariale travaillée depuis de nombreux mois ;

Considérant que pour de nombreuses associations, la personne en contrat adultes-relais est souvent la seule personne salariée et que derrière cette baisse brutale des moyens et des contrats adultes relais, ce sont des dizaines d'associations qui se trouvent mises en difficultés, entraînant l'arrêt de projets essentiels pour répondre aux besoins des habitantes et habitants ;

Considérant que les maires d'arrondissement et les élu·es et sont en première ligne et travaillent avec l'adjointe à la Maire en charge de la politique de la ville et avec les équipes de **développement** local, à anticiper les difficultés, à les prévenir ou à accompagner les acteurs associatifs autant que possible ;

CONSEIL DU LUNDI 23 JUIN 2025
15^eme arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2025/152

Considérant que le 15^e arrondissement compte deux quartiers politique de la ville : Falguière et Périchaux-Brancion et que ce manque d'ambition pour les quartiers populaires risque d'aggraver la situation des habitantes et habitants de ces quartiers ;

Sur proposition des élu·e·s du Groupe Écologiste de Paris 15^e, le Conseil d'arrondissement du 15^e émet le vœu que la Ville de Paris et la Mairie du 15e :

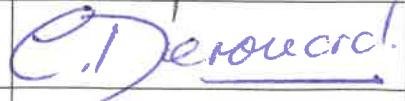
- demandent au gouvernement d'être en cohérence avec le contrat de ville parisien et de réhausser son ambition pour les quartiers populaires et pour la vitalité associative en :
 - augmentant les crédits dédiés à la politique de la ville, à l'intégration et à la vie associative ;
 - mobilisant l'ensemble des institutions dépendant de sa tutelle afin qu'elles s'engagent dans le cadre fixé par le contrat de ville ;
 - facilitant la création d'emplois dans les petites associations et renforçant les moyens alloués aux adultes-relais ;
- demandent à la Préfecture de leur indiquer le montant de l'enveloppe allouée par l'État à Paris au titre de la politique de la Ville, pour les financements des projets associatifs et des dispositifs spécifiques, ainsi que la dotation pour les adultes-relais.

Après avoir entendu l'intervention de Madame Sylvie CEYRAC, Madame Aminata NIAKATÉ accepte de retirer le vœu.

LE VŒU EST RETIRÉ

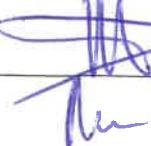
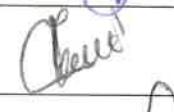
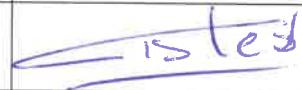
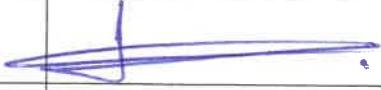
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15^{ème}
LUNDI 23 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION

Philippe	GOUJON	
Fatiha	AGGOUNE	
David	AMIEL	
Fanta	BERETÉ	
Guillaume	BOISSONNAT-WU	
Anne-Sophie	BORDRY	
Evelyne	BOSCHERON	
Thibaut	BRAGÉ	
Grégory	CANAL	
Sylvie	CEYRAC	
Louise-Agathe	CHARPENTIER	
François	CONNALT	
Daniel-Georges	COURTOIS	
Eléonore	CREUZE	
Claire	DE CLERMONT-TONNERRE	
Inès	DE RAGUENEL	
Clotilde	DEROUARD	
Charlotte	DESROUSSEAUX	

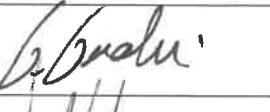
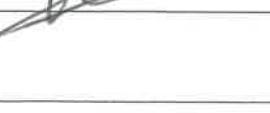
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15^{ème}
LUNDI 23 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION

Marie-Caroline	DOUCERÉ	
Agnès	EVREN	
Louisa	FERHAT	
Ségolène	FOUCHÉ	
Maud	GATEL	
Alexia	GERMONT	
Valérie	GIOVANNUCCI	
Catherine	IBLED	
Frédéric	JACQUOT	
Nicolas	JEANNETÉ	
Henri	JOZEFOWICZ	
Pierre-André	KOCH	
Anessa	LAHOUASSA	
Louis	LATINNE	
Franck	LEFEVRE	
Karine	LEGRAND	
Isabelle	LESENS	
Jérôme	LORIAU	

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15^{ème}
LUNDI 23 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION

Mathieu	LUINAUD	
Pierre	MENUET	
Aminata	NIAKATÉ	
Ozlem	ORAKCI	
Jean-Philippe	PIERRE	
Jean-Yves	PINET	
Laurent	RACAPÉ	
Chantal	ROLGEN	
Valentin	ROUFFIAC	
Isabelle	ROY	
Anthony	SAMAMA	
Jacques-Henri	SEMELLE	
Florian	SITBON	
Anouch	TORANIAN	
Anne-Claire	TYSSANDIER	
Hector	VESPROUMIS	
Hadrien	VEYSSIERE	
Arthur	WOLFF	